Madame la directrice de la DOTC 77,
Monsieur le directeur de la DTLEP 77,

La multiplication des suicides, des tentatives de suicides, des arrêts maladie pour dépression liée au travail, l'augmentation de la souffrance et du mal être des postier(e)s relèvent toutes du même constat. Dans tous les métiers, à tous les niveaux de fonction le personnel n'en peut plus des réorganisations permanentes, des reprises d'emplois continues, des mobilités forcées incessantes, toutes liées à un seul et unique but : les gains de productivité.

Le personnel n'en peut plus de ces restructurations à marche forcée, menées sur un seul schéma : La Poste décide au préalable du nombre de suppression d'emplois et invite ensuite les agents et les organisations syndicales à débattre pour organiser au mieux la pénurie. Et il n'y a pas a contesté le bien fondé des ces suppression puisque c'est le ''Diktat Ordinateur'' qui le dit.

Le personnel n'en peut plus de ces restructurations où les reprises d'emplois se font par **anticipation** d'une éventuelle baisse de trafic ou d'activité, obligeant ainsi les agents de la distribution, par exemple, à des dépassements horaires continus, pourtant niés par la Poste.

Le personnel n'en peut plus de ces ''restructurations – fusions d'établissement'' éloignant chaque jour un peu plus des interlocuteurs pourtant absolument nécessaires, tels que les services RH obligeant les postier(e)s à un véritable parcours du combattant avant d'obtenir des réponses aux questions les plus simples.

Le personnel n'en peut plus de ces nouveaux rythmes de travail imposant parfois des coupures de 3 ou 4 heures entre la vacation du matin et celle de l'après midi, de postuler pour des postes nouvellement créés et disparus aussitôt mis en place (GESCLI par ex),

Le personnel n'en peut plus de la pression managériale à la limite du harcèlement moral et professionnel dans certains cas, des objectifs inatteignables, du faire toujours plus avec toujours moins.

Le personnel n'en peut plus des refus de congés, d'ASA enfant malade, de remise en cause des temps partiels au seul motif que les moyens de remplacement permanents fondent comme neige au soleil restructuration après restructuration.

Le personnel, lui-même victime des réorganisations en cours, n'en peut plus de devoir se justifier jour après jour auprès des usagers des dérives de la Poste abandonnant peu à peu ses missions de services publiques aux bénéfices de stratégies plus rentables mais loin de correspondre aux besoins de l'intérêt général, de l'aménagement du territoire, de la prise en charge des populations les plus fragiles……..

Le personnel, quel que soit son métier ou son niveau de fonction, n'en peut plus de se demander qui sera le prochain à devoir éjecter du bureau lors de la prochaine restructuration, de taire ses inaptitudes ou d'accepter de travailler en contradiction avec les préconisations de la médecine de prévention,

Assez de drames, il faut des actes !

Les annonces du président de la Poste, consistant à geler l'actionnariat salarié jusqu'en septembre et à suspendre les réorganisations en cours jusqu'à fin avril, ne répondent en rien aux souffrances que vivent les postier(e)s au quotidien et nous paraissent totalement inacceptables.

C'est pourquoi les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et SUD de la Poste de Seine et Marne exigent :

-l'arrêt de toutes les réorganisations en cours ou envisagées et l'ouverture d'un vrai chantier de négociations sur l'organisation et les conditions de travail, particulièrement l'impact sanitaire et social des restructurations sur la vie au travail et au dehors du personnel

-la reconstruction au sein de tous les métiers, et au plus près des agents, de véritables réseaux de ressources humaines et de sécurité et santé au travail

-De véritables négociations sur toute restructuration à venir, particulièrement sur le niveau de l'emploi nécessaire afin d'assurer une véritable mission de service publique dans des conditions de travail acceptables pour le personnel.

-de véritables négociations sur les moyens de remplacement permanents.

-de véritables négociations sur la gestion des inaptitudes et la création de véritables postes de travail dévolus aux collègues concerné(e)s, qui ne soient pas des postes placards accentuant par la même la souffrance et le sentiment de mise à l'écart de ces personnels.

-l'arrêt des pressions psychologiques, managériales, ou liées à des objectifs inatteignables sources de stress permanent et la mise en place d'une politique managériale réellement basée sur le respect des individus qui, à nos yeux, ne sont pas de simples numéros identifiants

-le respect des règles RH nationales, communes à l'ensemble des métiers de la Poste.

Dans l'attente de ces négociations départementales, qu'elles découlent ou non des conclusions ''du grand dialogue social'' annoncé, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et SUD de la Poste de Seine et Marne ont décidé de ne plus siéger à aucune instance relative aux réorganisations, en cours ou en préparation : bilatérales, plénières, Comité Technique, CHS-CT….

Au-delà de vos objectifs de productivité et de rentabilité vous avez aussi, Madame la directrice de la DOTC 77, Monsieur le directeur de la DTLEP 77 une responsabilité quant à la santé physique et psychologique des agents placés sous votre autorité.

C'est pour cela que les organisations CFDT, CGT, FO et SUD de la Poste de Seine et Marne utilisent ce jour leur devoir d'alerte, l'ensemble des restructurations ou des suppressions de poste en lien avec un seul objectif de productivité et toutes leurs conséquences induites entrainant un état de souffrance et de stress directement liés aux conditions de travail des postier(e)s.

C'est aussi pour ce motif que l'intersyndicale adresse copie de ce courrier à l'ensemble des services de l'inspection du travail du département et demande à être reçue en préfecture afin d'alerter également le représentant de l'Etat, principal actionnaire de la Poste et représenté au sein du Conseil d'Administration.